

La lettre de votre sénateur



Baisse des dotations des collectivités ou taxation des superprofits ? Qui doit payer ?

Au début du mois d'août, au parlement, il a été beaucoup question des « surprofits » réalisés par les grands groupes industriels de l'énergie, du luxe, des grands transporteurs maritimes et de l'automobile. Le ministre de l'Économie, M. Bruno Le Maire, a fait preuve de pugnacité, sous l'œil approbateur de l'extrême droite, pour les défendre prétendant au nom de l'intérêt de l'économie et donc du pays. Il nous a même appelé à nous réjouir du fait que des « champions français réussissent ». Il faut oser le faire au moment même où l'immense majorité de nos concitoyens est à la peine et dans un contexte où nos collectivités se demandent comment elles **vont faire face à la flambée des coûts de l'énergie**.

Selon les estimations de la Banque Postale, les dépenses de fonctionnement des collectivités devraient croître en 2022 de 4,9 %, soit « *le plus fort taux d'évolution depuis 15 ans* ». Outre l'augmentation mécanique des dépenses de personnel, du fait des décisions prises par l'État de revaloriser le point d'indice et les carrières des catégories B et C, ce qui devrait faire augmenter la masse salariale de quelque 4,1 %, c'est bien l'inflation qui est le principal moteur de cette hausse des dépenses. Les dépenses à caractère général des collectivités, comprenant notamment l'énergie et le carburant, devraient augmenter de plus de 11 %, soit près du double de l'inflation.

C'est dans ce contexte que va s'engager le débat parlementaire sur le projet de loi de finances 2023 (PLF) et sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pouvant comporter un volet spécifique sur la question des retraites. Aussi, nous attendons toujours de savoir quelles sont les intentions réelles du gouvernement en matière de participation des collectivités à la réduction de la dépense publique. Face à cette situation, notre groupe CRCE continue d'estimer que la seule réponse supportable pour les finances locales serait une indexation de la DGF sur l'inflation.

La question du ferroviaire

« Il n'y aura pas de transition écologique sans le train et il n'y aura pas de train sans que notre pays décide, enfin, des financements fortement accrus et garantis sur le long terme ! »

Jean Rotmer



Tout le monde, s'accorde pour dire qu'il faut défendre le transport ferroviaire.

L'actuelle première Ministre, ancienne Ministre des transports a porté avec fermeté "le pacte ferroviaire" dont la philosophie est de considérer que c'est en ouvrant largement le ferroviaire à l'initiative privée que l'on

répondra aux besoins de modernisation du réseau, au développement des territoires et au sauvetage des petites lignes ferroviaires. Quelques années plus tôt nous avons vécu une opération comparable au sujet du fret ferroviaire et pourtant en 3 ans la part modale du fret ferroviaire rapportée à l'ensemble des transports a baissé de 50% !

Aujourd'hui, si rien n'est fait, les objectifs annoncés pour 2030 ne seront pas atteints ni pour le fret ni pour le transport des voyageurs ! Des petites lignes fermeront, des réseaux ne seront pas entretenus tandis que le contrat de performance liant l'Etat et SNCF Réseau, signé le 6 avril dernier ne fixe d'ambition de modernisation que pour des segments de lignes jugées les plus « captives ». A la lecture de ce contrat la Bretagne s'arrête...à Rennes ! Pourtant depuis des décennies les collectivités bretonnes s'engagent en faveur d'un développement pour l'ensemble du territoire.

L'objectif de dégager au moins un milliard d'euros par an dans la décennie à venir pour essayer de nous mettre au même niveau d'engagement que celui des autres pays européens, doit être respecté.

L'occasion nous sera donnée d'y revenir dès cet automne au moment du débat sur le projet de loi de finance 2023 !

La question de la santé

Notre système de santé est malade

Il souffre d'une accumulation de retards découlant d'une obsession dogmatique à vouloir **réduire les dépenses de santé** et cette même obsession austéritaire conduit à occulter la prise en compte des évolutions sociétales et comportementales qui pèsent elles-mêmes sur l'organisation des soins.



C'est tout le système qui est malade, à commencer par la médecine générale appelée exagérément « médecine de ville » que je ne vais pas opposer ici à la « médecine de campagne ». Le constat est simple : on ne trouve plus de médecins tandis que **l'hôpital de proximité n'est plus en mesure de garantir une qualité et une sécurité de la chirurgie de « premier niveau »**.

Le recours à la méthode dite du numérus clausus (réduction du nombre de médecin pour réduire le recours aux soins) a été abolie mais les effets restent peu perceptibles pour l'instant car il faut une dizaine d'années pour former un médecin. La vigilance des pouvoirs publics doit donc consister à veiller en permanence sur les évolutions de la démographie et de la formation des personnels soignants.

Mais la situation est toujours source de tensions, les restructurations en cours ou envisagées ont pour effet de remettre en cause la permanence de la chirurgie et de dresser les hôpitaux les uns contre les autres.

Autant d'alertes qui appellent une rupture avec le dogme de la réduction des dépenses publiques.

Au Sénat



En commission, lors de l'examen du rapport de la mission d'information sur les perspectives pour l'aménagement du territoire concernant le volet « accès territorial aux soins », je n'ai pas manqué d'intervenir sur l'état de la démographie médicale, particulièrement préoccupante dans les Côtes d'Armor.



J'ai signé une tribune dans Alternatives Économiques aux côtés de mon collègue sénateur socialiste Olivier Jacquin et mon collègue sénateur écologiste Jacques Fernique en faveur d'une grande ambition publique en matière ferroviaire !

=> <http://www.alternatives-economiques.fr/un-etat-durgence-ferroviaire/00103443?fbclid=IwAR1GqvE5x7LXFS114mfvxjouz2COAW9xwIHHrByJZl6bmA17HOT2UJ5Q>



La mission d'information à laquelle je participe a rendu son rapport sur les fonds marins.

Alors qu'Emmanuel Macron souhaitait en octobre 2021 démarrer la conquête des profondeurs maritimes, nous estimons qu'il est pour le moment prématuré de se prononcer sur la prospection et l'exploitation des ressources minières. Il est nécessaire au préalable de tester l'impact environnemental, le cadre et la faisabilité d'une exploitation minière !



Au mois d'août, j'ai interpellé Monsieur le ministre de la santé et de la prévention sur la nécessaire extension de la prime Ségur aux personnels oubliés des secteurs de la santé et du médico-social.

A l'heure actuelle aucune réponse n'a été formulée par le gouvernement.

=> <http://www.senat.fr/questions/base/2022/qSEQ220802206.html>

En circonscription



J'ai participé aux comices agricoles des cantons de Plancoët, de Evran et de Callac, mais aussi à ceux de Treneur, du Mené et de Saint Dinan. Une occasion pour moi de soutenir la créativité et l'engagement des professions agricoles qui assurent notre souveraineté alimentaire.



J'ai participé au rassemblement pacifique, humaniste et solidaire en soutien au projet du Conseil municipal de Callac nommé « Horizon » qui consiste à acquérir des friches urbaines et à les réhabiliter pour permettre l'hébergement dans des conditions décentes des populations réfugiées.



J'ai assisté à la fête de la pomme de terre à Ploecq l'Hermitage. Une fête populaire à la réussite de laquelle ont contribué les associations, le monde paysans et les jeunes de la commune !



J'ai tenu à être présent à la foire aux chevaux organisée à Bulat-Pestivien.



J'ai participé aux différents rassemblements contre le projet de restructuration des hôpitaux établi dans le cadre de la mission Rosseti.



J'ai reçu Cinderella BERNARD et les représentants du personnel et du Centre départemental de l'enfance et de la famille pour échanger sur les exclus du Ségur.



J'ai échangé avec Frédéric DELORME, Président de Rail Logistics Europe, Ivan STEMPEZYNSKI, Président du Groupement National des Transports Combinés et Jacques CHAUVINEAU, Opérateur Ferroviaire de Proximité, sur l'avenir du fret ferroviaire.



J'ai assisté à l'Assemblée générale de l'Union départementale des associations familiales des Côtes d'Armor. Cette structure fait face aux difficultés et contribue à construire un monde meilleur.

[contactez-moi](#)

[Au sénat:](#)

15 rue de Vaugirard, 75000 Paris

02 42 34 44 06

[En circonscription:](#)

1 ter rue du 71e Régiment d'Infanterie, 22000 Saint-Brieuc

02 96 63 03 48